



## **ANNEXE 6.4**

### **REDEVANCES POUR L'HORAIRE DE SERVICE 2021**

**Barème des prestations de services de systèmes  
d'information (SI) et formations SI  
en euros courants HT**

## PRESTATIONS DE SERVICES DE SYSTEMES D'INFORMATION (SI)

### Prestations minimales SI

#### Nombre maximal d'accès par service SI (Système d'information) compris dans les prestations minimales (pour l'horaire de service)

Service SI \ Trains /Km	de 0 à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 300 M.	de 300 M. à 380 M.	de 380 M. à 500 M.	de 500 M. à 600 M.	> 600 M.
Gaïascope	10	20	50	100	200	300	400	500	600
Doc.Explore	4								
TCAP	12	23	35	47	59	70	82	94	105
GESICO	10	20	30	40	50	60	70	80	90
OGS	10	20	30	40	50	60	70	80	90
DSDM	17	34	85	170	340	510	680	850	1000
OLGA	17	34	85	170	340	510	680	850	1000
GOST	17	34	85	170	340	510	680	850	1000
Ischia	10	20	50	100	200	300	400	500	600
Artic	10								
Socle	10								
SIPH Consultation	15	30	45	60	75	90	105	120	135

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

Service SI \ Trains /Km	de 0 à 0,8 M.	de 0,8 M. à 8 M.	de 8 M. à 20 M.	de 20 M. à 50 M.	de 50 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 380 M.	de 380 M. à 600 M.	> 600 M.
e-Houat	20	30	90	210	450	900	1800	3000	4200
e-Brehat	24	48	144	336	720	1440	2880	4800	6720
See-trains	20	40		70	150	300	600	1000	1400
GOC 2.0	20	40		70	150	300	600	1000	1400
DECLIC	10	20	35	80	165	330	650	1100	1520
DELTHA	20	30	90	210	450	900	1800	3000	4200
DINAMIC	20	40		70	150	300	600	1000	1400
Durandal 2	30		100	220	690	1350	3000	5000	7000

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

## Prestations complémentaires SI

Redevance d'accès aux services SI (prestations complémentaires)		
Service SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
Doc.Explore, GESICO, DSDM, Ischia, Socle, e-Houat, e-Bréhat	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	596,13
DECLIC	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	347,34
See-trains	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 073,01
OLGA	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	94,49
TCAP	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	6 753,00
ARTIC	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 564,05
DINAMIC	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 371,24
Gaïascope	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 919,89
Module complémentaire Gaïascope	Tarif par horaire de service et par accès	619,36
Gaïascope Mobile	Tarif par horaire de service et par accès	48,49
DELTHA	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	278,93
DURANDAL 2	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	138,28
GOST	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	617,98
SIPH Consultations	Tarif par horaire de service et par accès supplémentaire (cf seuil défini dans le tableau ci-dessus)	1 223,26
SIPH Etudes	Tarif par horaire de service et par accès (hors coût d'acquisition de licence TPS)	6 117,35
Infra SIPH	Tarif par horaire de service et par accès	75 397,91

Redevance d'accès par flux aux service SI (prestations complémentaires)		
Flux SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
Webservice GESICO	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre d'appels au webservice)	0,01
Webservice DSDM	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre d'appels au webservice)	0,01
Webservice DINAMIC - module déclaration composition réelle des trains	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre d'appels au webservice)	Non facturé
Flux Gaia	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre de messages diffusés par le service)	0,01
Flux DANC	Tarif par horaire de service et par avis de non-conformité	0,32
Flux Sillon	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre de messages diffusés par le service)	0,06
Flux Circulation	Tarif par horaire de service et par volume de données consommées (nombre de messages diffusés par le service)	0,0002
Flux TCAP	Tarif par horaire de service et par raccordement	5 128,44
Flux ARTIC	Tarif par horaire de service et par raccordement	5 861,08

Redevance d'accès haut débit aux service SI (prestations complémentaires)		
Débit Cible	Mode d'accès	Prix unitaire en € HT par mois et par site raccordé*
4 Mbps	Réseau privatif de type MPLS	2 246,70
20 Mbps	Réseau privatif spécifique (recommandé pour les clients ayant un grand nombre d'utilisateurs, supérieur généralement à 1500 utilisateurs uniques)	11 233,53

\*tout mois entamé est dû

## FORMATIONS SUR LES SERVICES SI

### Prestations minimales

**Nombre maximal de personnes formées par service SI compris dans les prestations minimales (depuis l'ouverture du service, hors Commande de sillons internationaux pour lequel le nombre de personnes formées peut être remis à zéro en cas d'évolution majeure de PCS)**

Service SI \ Trains /Km	de 0* à 1 M.	de 1 M. à 10 M.	de 10 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 300 M.	de 300 M. à 400 M.	de 400 M. à 500 M.	de 500 M. à 600 M.	> 600 M.
Doc.Explore	1								
SIPH Consultation	3	5	5	6	8	9	11	12	14
TCAP	2	3	3	4	5	6	7	8	9
Gaiascope	2	3	3	4	5	6	7	8	9
GESICO	2	3	3	4	5	6	7	8	9
DECLIC	2	3	3	4	5	6	7	8	9
Commande de sillons internationaux	2	3	3	4	5	6	7	8	9
DSDM	3	3	4	5	7	10	14	17	20
ARTIC	5								

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

Service SI \ Trains /Km	de 0* à 1 M.	de 1 M. à 10 M.	de 10 M. à 20 M.	de 20 M. à 50 M.	de 50 M. à 100 M.	de 100 M. à 200 M.	de 200 M. à 400 M.	de 400 M. à 600 M.	> 600 M.
e-Houat	3	3	5	6	9	18	36	60	84
e-Brehat (analyseur)	3	4	6	8	12	24	48	80	112
Durandal 2	3				5	9	18	30	42
See Trains	3				4	6	12	20	28
GOC 2.0	3				4	6	12	20	28

Les candidats qui n'auraient pas circulé en N-1 (nouveaux entrants, reprise d'activité,...) peuvent bénéficier de prestations minimales en N sur la base de leurs prévisions de circulations dûment justifiées, avec régularisation (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux données de circulations réelles en cas d'écart avéré. En cas d'absence de commande effective de sillons, l'article 11§4 des CG SI s'applique.

### Prestations complémentaires

#### Redevance pour la formation au service SI (prestations complémentaires)

Service SI	Mode de calcul de la redevance	Prix unitaire en € HT
Tout service SI proposant une offre de formation	Tarif par personne et par séance d'une demi-journée de formation supplémentaire ou ultérieure (la durée de la formation varie suivant le service SI)	579,61
Socle	Tarif par personne et jour	Sur devis